

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020–2021

Domaine	Design et Arts Visuels		
Filière	Communication Visuelle		
Orientation	Design Graphique		
Intitulé du module	Semaines blocs IV		
Code	2CVdg22		DCV303144F20
Type de formation	Bachelor		
Semestre	Semestre 3		
Crédits ECTS	6		
Prérequis	Aucun		
Langue	Français		
Lieu	ECAL		

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le module, qui s'articule en deux unités d'enseignement, permet l'acquisition de compétences artistiques, méthodologiques et techniques en design graphique. Il offre à l'étudiant·e des compétences élevées lui permettant de concevoir et réaliser des projets dans ce domaine.</p> <p>a) SB Graphisme en mouvement: le cours doit permettre à l'étudiant·e d'approfondir ses compétences artistiques, méthodologiques et techniques dans le domaine du graphisme en mouvement. Il vise à renforcer son aptitude à respecter un cahier des charges communicationnel et/ou technique en matière de graphisme animé.</p> <p>b) SB Création: confrontation à une démarche originale, réalisation d'un projet sur une période d'une semaine. Edition/réalisation/présentation et défense devant un public d'un projet composé d'éléments formels et conceptuels.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>a) SB Graphisme en mouvement (1 semaine bloc et 3 interventions de 4 périodes): le cours propose aux étudiant·e·s de développer un projet à partir d'un contenu donné. Chaque étudiant·e, en accord avec l'enseignant·e, définit un contexte d'intervention particulier. Le cours, essentiellement pratique, se compose de consultations et de séminaires réunissant l'ensemble des étudiant·e·s, et aborde les divers aspects liés à la conception, la production et la réalisation d'un projet complexe.</p> <p>b) SB Création (1 semaine bloc): le cours, essentiellement pratique, propose aux étudiant·e·s de réaliser un processus complet de création de design graphique sous la conduite de l'enseignant·e. Il leur permet également d'aborder des questions liées à la présentation et la défense de leur travail.</p>
Modalités d'évaluation et de validation	<p>Les travaux réalisés dans chaque unité font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre.</p> <p>L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·e·s aux cours.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation possible en fin de semestre. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisantes, le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.</p>
Enseignant·e-s	<p>a) Vincent Jacquier et Angelo Benedetto</p> <p>b) Intervenant·e</p>

Responsable du module	Angelo Benedetto		
Descriptif validé le	26 août 2020	par	Angelo Benedetto